

IL EST TEMPS QUE POSTES CANADA NÉGOCIE SÉRIEUSEMENT!

Nous avons déjà parlé de la lenteur des progrès et de certains succès réalisés. Il faut maintenant que Postes Canada se présente à la table de négociation avec l'intention de régler les principales questions en litige en vue de conclure des conventions collectives négociées.

Les grands enjeux

Elle doit aborder sérieusement les questions suivantes :

- **Groupe 1 (interne) – Effectifs et annexe « P »**
Il faut parvenir à un processus qui permette d'augmenter le recours aux travailleuses et travailleurs à plein temps afin qu'un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel et temporaires puissent obtenir un emploi à plein temps.
- **Programme d'assurance-invalidité de courte durée (PAICD)**
Postes Canada doit améliorer ce programme.
- **Rémunération de toutes les heures travaillées par les FFRS et création d'un taux horaire**
Il est temps que les FFRS obtiennent un taux horaire, qu'ils soient rémunérés pour le travail effectué et que la Société reconnaissse qu'ils accomplissent le même travail que les membres de l'unité urbaine.
- **Méthode de livraison à une liasse pour les facteurs et factrices**
Il s'agit d'une question de santé et de sécurité cruciale que Postes Canada doit régler pour protéger les facteurs et factrices contre des méthodes de travail dangereuses.
- **Rajustement salarial équitable pour les employées et employés des groupes 3 et 4 (Services techniques)**
Ces travailleuses et travailleurs assurent le bon fonctionnement des machines et réparent les véhicules. Nos membres des services techniques sont hautement qualifiés et leurs connaissances doivent être constamment mises à jour afin d'être à la hauteur d'une technologie de pointe. Postes Canada doit reconnaître leur contribution.
- **Meilleures protections en matière de santé et de sécurité pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs des postes**
Nous devons améliorer notre protection en matière de droit de refus. La création d'un réseau de déléguées et délégués sociaux est essentielle afin de venir en aide à nos membres en détresse.

Que s'est-il passé aujourd'hui?

Nous avons eu une réunion avec l'employeur pour finaliser les textes contractuels sur les droits de mutation des FFRS. Nous avons discuté de l'accès à l'information sur les itinéraires de factrices et facteurs. Les représentantes et représentants des parties en matière de mesure du travail ont participé à cette discussion plus approfondie.

C'est le temps de conclure des ententes négociées!

Il faut accélérer la cadence. Nous devons tous exercer des pressions sur Postes Canada pour qu'elle se penche sérieusement sur nos revendications et lui rappeler que le moment est venu de tenir des négociations réelles et intensives.



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

cupe 1979 /jl sepb 225
2015-2019/Bulletin n° 149

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue